

DÉCEMBRE 2023
N° 109

Info Verdun

Comité de rédaction

Catherine BEGEAULT
Monique VIDAL,
Serge PELISSIER,
Elodie OURLIAC.
Jean Pierre GUIRAUD



Mairie de Verdun-en-Lauragais

Secrétariat

Ouverture :
Lundi, jeudi, vendredi
De 10h à 12h
Tél: 09 79 29 03 65

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

Bibliothèque

Ouverture sur demande.
Contact Catherine Begeault au
06 03 64 13 99

Ecole de Verdun

04 68 94 30 10

SUEZ-Lyonnaise des eaux

Urgences: 09 77 40 11 41

Déchèterie de Saint-Papoul

Ouverture : Samedi 14h-17h
Mercredi 8h-12h / 14h-17h

Gendarmerie de Castelnaudary

04 68 23 10 70

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

www.mairieverdunenlauragais.com

Le mot du maire

A l'aube de cette fin d'année nous faisons le bilan des mois écoulés, empreints de défis et de réussites.

Le PLU de notre commune a été approuvé après plus de 10 ans de réactualisations, la reprise de l'école avec les maternelles n'a pas été simple mais s'est bien passée: enfin les travaux de rénovation de 6 logements du village de vacances ont pu démarrer sans problème.

Malheureusement, le mois de novembre vient de nous prouver encore une fois que nous ne pouvons lutter contre les éléments et la nature.

Elle se rappelle à nous inlassablement et impitoyablement, ayons une petite pensée pour tous les sinistrés qui finissent 2023 dans la détresse et l'incertitude et pour qui Noël aura un goût un peu amer, heureusement nous avons la chance d'être épargné par toutes ces intempéries dévastatrices.

Alors, ensemble, tournons la page de cette année, en cette période enchantée, entrons doucement dans la magie de Noël avec toutes les illuminations qui annoncent les préparatifs de cette fête très familiale, où le partage, la bienveillance, l'amour et la solidarité sont toujours présents.

Accueillons 2024 avec l'espoir et le sourire.

Tout le conseil municipal vous souhaite de belles fêtes et un très joyeux Noël à tous.



Réunions du conseil municipal du début de l'automne 2023

Réunion du 28 septembre 2023 :

La loi de finances pour 2019 a ouvert l'expérimentation du compte financier unique (CFU) pour les collectivités locales et leurs groupements. LE CFU sera un document comptable conjoint qui se substituera, à partir de l'exercice budgétaire 2024, au compte administratif et au compte de gestion en constituant un document de synthèse. La commune s'est portée candidate pour l'expérimentation sur les comptes 2023 et a été retenue. Le conseil accepte de participer à cette expérimentation.

Au cours de sa réunion du 24 juillet dernier, les élus municipaux ont validé le devis du contrat d'assurance dommage ouvrage concernant les travaux qui vont avoir lieu sur six pavillons du village de vacances. Il convient maintenant de voter les crédits nécessaires (6545,90 euros). Approbation par le conseil.

Dans le cadre de la sécurité incendie concernant le hameau de Jean Raymond, la maire propose au conseil de se porter acquéreur d'une parcelle de 49 m² appartenant à l'indivision Cros pour un montant de 3000 euros (l'indivision Cros a accepté cette proposition lors de la négociation). Les élus approuvent cet achat, les frais de notaire et de bornage étant à la charge de commune. *(Cette parcelle, contiguë à un terrain communal, est indispensable afin de pouvoir installer sur l'ensemble de la superficie le nécessaire à la lutte contre l'incendie).*

A la suite de la délivrance d'un permis de construire une maison d'habitation sur la parcelle A 267 route d'Arcis, l'extension du réseau électrique s'avère nécessaire. Le SYADEN (syndicat d'électricité) a présenté un devis pour un montant de 10 310 euros HT. La participation de la commune est de 60% soit 6 186 euros HT. Le conseil accepte cette contribution financière.

Les transports en commun étant inexistant, la cuisinière de l'école et l'agent en charge des maternelles doivent utiliser leur véhicule personnel pour leurs déplacements professionnels (courses de denrées alimentaires, formations à l'extérieur). Aussi, le conseil autorise les intéressées à utiliser leur véhicule personnel pour les besoins du service, les frais de déplacements et de repas leur étant remboursés sur présentation d'un état détaillé.

Le conseil municipal accorde une subvention de 1 500 euros à la coopérative scolaire de Verdun et valide le règlement de la cantine pour l'année scolaire 2023-2024.

Etat Civil

Décès :

M. Henri BESIAT

le 9 octobre 2023 à St Médard en Jalles

Liste de mail

Pour faire partie de la liste de mails de la mairie et recevoir les informations de la commune directement par courrier-électronique, pensez à envoyer votre mail au secrétariat de la mairie.

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

En raison de l'augmentation des effectifs scolaires en maternelle et du travail de ménage supplémentaire que cela implique, le conseil municipal décide de porter la durée du temps de travail de la cantinière de 25 heures annualisées par semaine à 27 heures annualisées par semaine et celui de l'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) de 31 heures annualisées par semaine à 33 heures annualisées par semaine. *(La cuisinière et l'ATSEM effectuent des heures de ménage en sus de leurs tâches principales.)*

Le conseil confirme les choix de la commission d'appel d'offre qui, dans le cadre de la rénovation des six logements du village de vacances, a retenu trois lots lors de sa réunion du 18 septembre 2023 :

Voirie, maçonnerie, clôture (lot n°1) : EURL VALLEZ (42 236 euros HT),

Électricité (lot n°8) : SARL CHARTIER ELEC (38 000 euros HT),

Peintures (lot n°9) : LCE DÉCO (26 234 euros HT).

Les lots 3 et 4 sont remis à la négociation.

Réunion du 26 octobre 2023 :

La maire expose les projets d'achat et de travaux d'enfouissement de deux cuves pour la protection incendie du hameau de Jean Raymond. Ces travaux doivent avoir lieu dans le courant du deuxième semestre 2024. Elle propose de demander une subvention auprès du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, le Fonds vert, pour un montant de travaux total de 80 961, 32 euros, le plan de financement étant le suivant : subvention Fonds vert (80%) -> 64 769,056 euros HT ; fonds propres de la commune -> 16 192,264 euros HT. Le conseil donne pouvoir à la maire pour qu'elle entreprenne les démarches nécessaires.

Pgr ailleurs, la maire propose également de demander une subvention à l'État (DETR-dotation d'équipement des territoires ruraux) et au Conseil départemental pour des travaux de voirie (programmation 2024) s'élevant à 43 215,17 euros HT selon le plan de financement suivant :

Subvention DETR souhaitée (40%) : 17 286,07 euros HT,

Subvention Conseil départemental souhaitée (40%) : 17 286,07 euros HT,

Fonds propres de la commune (20%) : 8 643, 03 euros HT.

Le conseil donne pouvoir à la maire à cet effet.

A la suite de l'avis favorable du comité social territorial du 17 octobre 2023, le conseil municipal a décidé d'instaurer un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au bénéfice des agents communaux. Sous réserve de la parution des textes d'application, ces dispositions prendront effet au 1^{er} janvier 2024.

Enfin, le conseil confirme le choix de la commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 18 octobre 2023 pour les deux derniers lots concernant la rénovation des six logements du village de vacances :

Isolation, enduits façades (lot n°3) : SAS SOL FAÇADE (75 000 € HT),

Menuiseries extérieures-intérieures (lot n°4) : SARL TIQUET (47 059,94 € HT).

Vœux du Maire 2024

Le Maire et le conseil municipal, vous attendent le samedi 13 janvier 2024 à 18 h à la salle des fêtes du Village de vacances « le moulis » de Verdun pour vous présenter leurs meilleurs vœux autour d'un apéritif dînatoire.



Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël à nos aînés aura lieu le samedi 16 Décembre à partir de 14 heures. En cas d'absence, vous pourrez récupérer votre colis auprès du secrétariat de mairie aux heures d'ouverture habituelles.

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables

Lutter contre le dérèglement climatique et réduire la dépendance aux produits énergétiques importés ; tel est l'objectif de la loi AER (accélération de la production d'énergie renouvelables).

Promulguée en mars 2023, cette loi fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. : en application de cette loi, les communes sont invitées, à compter du 1er juillet et jusqu'au 31 décembre 2023, à définir des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Dans le cas où les élus identifient des zones d'accélération sur le territoire de la commune, ils témoignent de leur volonté politique d'implanter des énergies renouvelables sur une partie de leur territoire plutôt qu'une autre ; cette déclaration n'interdit pas les projets de s'implanter en dehors de ces zones. Les développeurs sont incités par l'État, notamment par des avantages financiers, à se diriger vers ces zones qui laissent présager une bonne acceptabilité locale du projet.

Dans le cas où les élus n'identifient pas de zones d'accélération, les développeurs pourront initier des projets sur la totalité du territoire de la commune ; en revanche, ils ne sauront pas si leur projet est socialement admis par la population locale.

Les projets agri-photovoltaïques sont exclus de ce dispositif.

Or, sur la commune de VERDUN, les 2 projets connus de la mairie se revendiquent de cette dernière catégorie. ; en conséquence, dans le cadre du dispositif prévu par la loi AER, les élus verdunois n'auront pas à se prononcer sur la pertinence de ces projets.

Selon la définition donnée par la Commission de production d'électricité (CRE), un projet agri photovoltaïque doit répondre à un besoin agricole et permettre de coupler une production photovoltaïque secondaire à une activité agricole principale.

Il n'en reste pas moins que la réflexion doit être menée sur l'intérêt, la nécessité ou l'opportunité d'accueillir sur le territoire de la commune des installations de production d'électricité utilisant des énergies renouvelables.

Au-delà des impératifs de lutte contre le réchauffement climatique et des crises qui l'accompagnent, de garantie de sécurité d'approvisionnement énergétique, il y va aussi, de manière plus prosaïque, de l'intérêt financier de la commune et de ses habitants.

Pour information, la commune pourrait ainsi percevoir la taxe locale d'aménagement (20 000 à 50 000 € suivant les projets) lors de la construction de l'installation ainsi que 20% du montant de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (8000 € à 16 000 € annuel pendant 30 ans).

Certains projets peuvent ainsi prévoir au bénéfice des bâtiments publics et de tous les habitants de la commune un accès gratuit à l'électricité produite par la centrale pendant ses heures de fonctionnement.

N'excluant d'emblée aucune proposition par principe, les élus seront toutefois très attentifs aux caractéristiques techniques et aux conditions financières de contrepartie des projets qui leur seront présentés.





Le Retour de la Fête

Lors de la réunion qui s'est déroulée le 11 novembre à 19h salle des fêtes du village, le nouveau bureau du comité des fêtes réuni autour de ses coprésidents Simon Guiraud et Matt Lodge, a fait diverses propositions concernant la fête d'été du village.

La fête déroulera comme à son habitude le 3ème week-end de juillet, sur 3 jours, à savoir les 19, 20 et 21 juillet.

Elle sera précédée le week-end d'avant de la mise en place de la scène sous le lavoir mais aussi et surtout de la Madeleine.

Le jeudi soir, le week-end de fête débutera par un concours de belote organisée à la salle des fêtes du village vacances grâce à Gérard GUIRAUD.

La soirée du vendredi sera celle du fameux cassoulet de Verdun tant copié mais jamais égalé.

Le repas sera précédé d'un apéritif qui sera organisé en collaboration avec Corine et « Au Balcon »

La soirée sera animée par le groupe TNT.

Une tombola proposera un gros lot qui ravivera les souvenirs de fêtes passées : un cochon, non pas vivant mais découpé.

Le samedi verra dans son après-midi les joueurs de pétanque des vendredis et d'autres se rencontrer lors d'un tournoi.

Pour la soirée, un repas sera proposé avec entrecôte grillée à volonté accompagnée de pomme de terre à la braise. Le repas sera de nouveau précédé d'un apéritif qui sera organisé en collaboration avec Corine et « Au Balcon »?

Deux groupes animeront la soirée Sangria Gratuite et DJ Balpores

Une soupe à l'oignon pourrait conclure cette soirée festive.

Concernant le dimanche il a été décidé de ne rien changer que ce soit les activités et le groupe qui accompagnent celles-ci.

En complément de l'organisation de la fête du village, le comité organisera cette année encore, pour Pâques, une chasse aux œufs pour les enfants qui sera suivi d'un repas omelette mais aussi agneau à la broche.

Le comité des fêtes a tenu une assemblée générale samedi 14 octobre 2023 à 17h à la salle des fêtes du village.

Cette assemblée a donné lieu à l'élection d'un nouveau bureau dont la composition est la suivante :

- Simon GUIRAUD, co-président
- Matt LODGE, co-président
- Loïs JALBAUD, trésorier
- Maelle ARNAUD, trésorière adjointe
- Loïc LE SQUERN, secrétaire
- Lilian SY, secrétaire adjoint



Club des Aînés Verdunois.

La fin de l'année s'approche, et avec elle les dernières activités de notre club. Depuis le dernier info Verdun nous avons participé à la poule au pot des Cammazes (33 inscrits), et nous avons passé une superbe journée. D'octobre à novembre, 10 adhérents ont suivi une formation pour améliorer les connaissances informatiques. Le 28 novembre nous aurons dégusté le vin de primeur de Gaillac à la salle des fêtes du village de vacances. Nous serons 60 participants. Et pour terminer, le repas de fin d'année du 14 décembre promet, avec vraisemblablement 90 participants. Dès décembre il faut penser à 2024. Notre assemblée générale se tiendra à la salle des fêtes du village de vacances le dimanche 21 janvier 2024 à 14h30. C'est une année charnière ou le bureau a besoin d'être renouvelé. N'hésitez donc pas à venir remplacer ou renforcer les membres du conseil d'administration actuel. Nous souhaitons à tous les Verdunois, une bonne fin d'année 2023, et leur présentons tous nos meilleurs vœux pour 2024.

Gérard Guiraud président du Club des Aînés

Téléthon 2023.

Les activités du téléthon pour notre commune sont terminées.



Vide grenier et soupe à l'oignon à Villemagne



Certains, (et ils sont nombreux), auront participé au repas final à Saint Papoul, ou auront commandé les nems réalisés à Saint Martin Lalande. Pour Verdun nous avons accueilli les marcheurs de la marche nocturne. Nombreux étaient les Verdunois à la soupe à l'oignon à Villemagne. Le vide grenier a connu encore cette année, un beau succès d'une part pour son aspect convivial et ensuite pour la belle somme récoltée en faveur de l'AFM. Un grand merci aux bénévoles pour l'aide, et notamment pour la réalisation des nombreuses pâtisseries. Le concours de belote a réuni 28 équipes. On espérait davantage, mais globalement, Verdun apportera encore cette année une coquette somme d'argent au bénéfice du téléthon.

Gérard GUIRAUD coordonnateur Téléthon sur la commune

La Pêche Verdunoise.

Même si les conditions « techniques » n'ont pas favorisé une belle saison de pêche, notre association a bien fonctionné avec 3 jetés de truites, et surtout une belle fête de la pêche, pour les plus jeunes pêcheurs. Une belle journée pour nos petits et leurs parents. Avant la saison nous avons nettoyé le tenten après le moulin d'amont. Une opération à renouveler en 2024. Espérons que nos 2 ruisseaux n'ont pas trop souffert de la sécheresse, car la souche de fario est bien présente, et les vairons ou barbeaux repeuplent nos rivières. Une réunion de présentation de la saison 2024 sera organisée en début d'année. Nous souhaitons à tous les pêcheurs mais également à tous les verdunois une bonne et heureuse année 2024.

Régis Tardieu Président de la pêche Verdunoise

Fête de la pêche.



Instantané d'histoire

1936 : Hommage aux Morts pour la France

Assis à la table du conseil municipal, l'adjoint délégué Bastien trempe sa plume dans l'encrier. Le maire absent pour un certain temps, c'est lui qui le représente. Alors, sur son ordre, il s'apprête à écrire au préfet de l'Aude. L'affaire concerne le monument aux morts de la commune.

C'est en 1922, sous le mandat d'Henri Dupuy-Mazuel, que le monument fut commandé sur catalogue, sa grille en fer forgée par Cazanave réceptionnée au mois d'octobre avant la plaque de marbre blanc faisant la liste des Verdunois Morts pour la France. Il se souvient qu'à l'époque, le Comité du monument à la Victoire et aux soldats de Verdun avait hésité à la faire refaire en découvrant les noms dans un ordre alphabétique incertain. Finalement, le manque d'argent eut gain de cause et c'est ainsi que le nom de Jean Ourliac se situe entre ceux de Jean Aubert et de Marius Brunel ; que celui de Lucien Gay vient à la suite des nombreux Guiraud ; que celui de Bernard Pelissier aurait du suivre celui de Paul Pautus ... sans parler du reste.

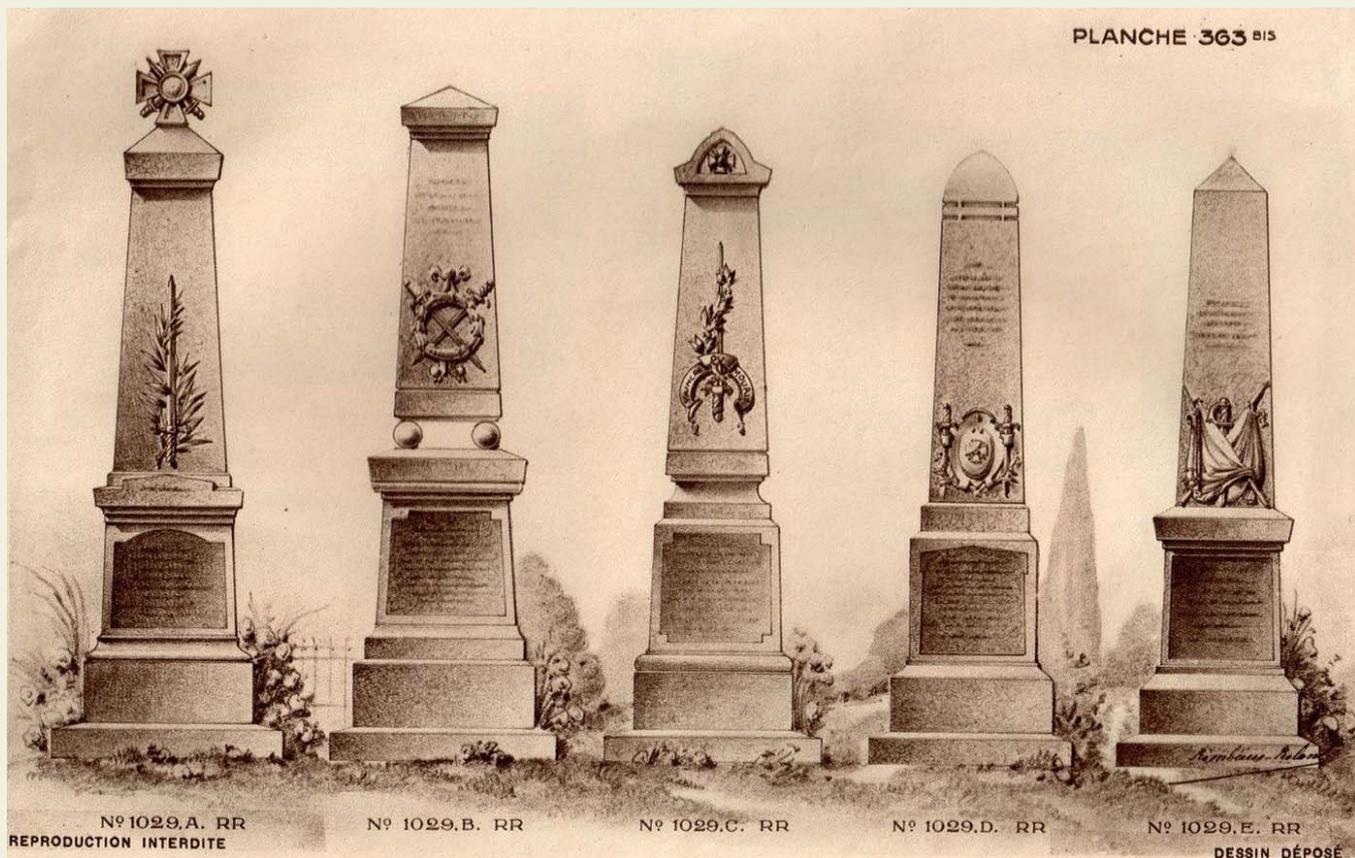
Cela fait dix-huit ans que la guerre est finie. Et parfois, c'est comme si l'armistice venait d'être signé hier.

A la dernière réunion du conseil municipal, début avril, une idée à été débattue avec plus de ferveur que d'habitude. « Une idée qui a rallié tous les suffrages pour son caractère de témoignage d'attachement à la petite patrie et de glorification du sacrifice de leur vie fait à la France par trente deux enfants de Verdun ». Et voilà Bastien qui prête sa plume à l'orgueil nimbé de douleur des Verdunois. « Nous voudrions qu'une lampe, hissée au haut du clocher, veille pendant la nuit sur notre Monument aux Morts, lampe assez puissante pour que son éclat, aperçu de la plaine, signale à tous que, sur les flancs de la Montagne Noire, existe un petit village qui honore ses Morts et dont le nom évoque celui du grand Verdun symbole de l'attachement à notre libre France. »

La réponse du préfet ne se fait pas attendre. Quatre jour plus tard, une note informe le conseil « que ce projet ne soulève [de ma part] aucune objection ».

Dès lors, le temps passe et d'autres priorités sollicitent les finances publiques. Depuis le début de l'année scolaire, les élèves s'entassent à vingt dans une classe prévue pour quinze enfants maximum. Or, les prévisions pour les années suivantes sont à la hausse. L'éventuel projet d'agrandissement de la salle de classe accapare désormais les esprits.

Zélie Navarro-Andraud



Joyeux Noël



Merveilleux Noël de mon enfance,
 Avec toute cette effervescence
 Qui régnait partout dans la maison,
 Et le sapin plein de décorations !
 Moments de joie sans pareil,
 Parés de bonheur et de merveilles ;
 Maman qui préparait la bûche,
 Nous qui faisons les truffes
 Les mains pleines de chocolat,
 Plus sur nos doigts que dans le plat !
 Et enfin, la dernière nuit venue
 Avant le grand jour tant attendu,
 Le sommeil qui ne veut pas venir,
 Trop excités pour s'endormir ;
 Espérer que le Père-Noël va oublier
 Les bêtises faites pendant l'année,
 Puis au petit matin, se lever,
 Et devant nos yeux émerveillés
 En découvrant les paquets,
 Nos parents qui souriaient !
 Je revis ces merveilleux moments
 Aujourd'hui, avec mes enfants ;
 Décorer toute la maison
 De guirlandes en papier crépon,
 Mettre dans la crèche les santons,
 Sur le sapin, les boules brillantes
 Et les guirlandes étincelantes
 De mille couleurs scintillantes !
 Préparer avec eux le repas de fête,
 Sortir les plus belles assiettes,
 Et à l'approche du jour formidable
 Les découvrir un peu plus sages,
 Juste pour que le Père Noël oublie
 Qu'ils n'ont pas toujours été gentils !
 Avec le même regard pour mes enfants
 Qu'avaient jadis pour moi mes parents,
 Je retrouve chaque année l'instant magique,
 Quand leurs yeux magnifiques
 Découvrent sous le sapin,
 Leurs cadeaux au petit matin !



Véronique AUDELON

Travaux rénovation de 6 logements du village de vacances

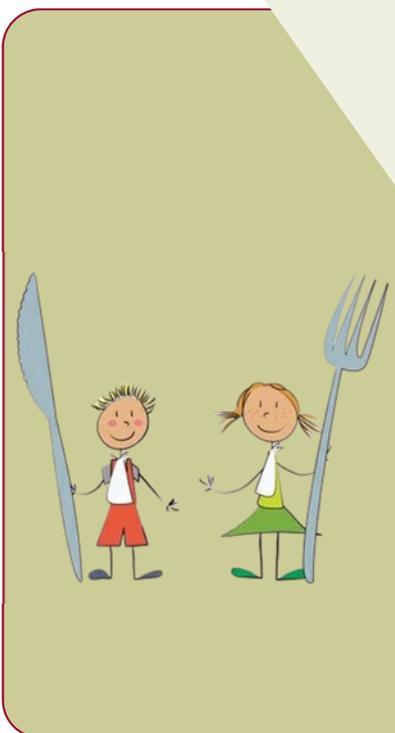
Lors de nos précédentes éditions de l'Info Verdun, nous vous annoncions la réfection de 6 maisons du Village Vacances, chemin des Silex.

Eh bien, les travaux ont commencé. Les élagueurs sont venus couper certains chênes qui avaient mauvaise mine et supprimer toutes les branches basses qui menaçaient les toitures en vue de les protéger.

Ensuite sont arrivées les engins de terrassement des voies d'accès des maisons, des places de stationnement, et des passages pour la future fibre .

Ensuite, la société chargée du désamiantage démontrera les toitures pour éliminer toutes traces d'amiante et engagera la réfection complète de la couverture.

Tous ces travaux se déroulent sous haute surveillance d' agents spécialisés.



Du changement à la cantine

Depuis quelques années déjà Sandrine, notre cuisinière, ravissait les papilles de nos petites têtes blondes.

Elle a souhaité nous quitter: à la rentrée des vacances de Noël c'est Mme Julie MAYEUX qui aura la lourde tâche de lui succéder.

C'est à la suite d'une procédure de recrutement et après des entretiens d'embauche que nous avons décidé que Julie intégrerait l'équipe scolaire dès le premier janvier.

Nous ne doutons pas que le meilleur accueil lui sera fait par les enfants .

Campagne de mesure du radon.

Se situant dans une zone à potentiel radon élevé, la commune est éligible à la campagne 2023-2024 portée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) visant à la Prévention de l'exposition au radon dans l'habitat :la finalité est de sensibiliser au risque radon et de proposer aux foyers volontaires une mesure de la concentration en radon dans leur logement.

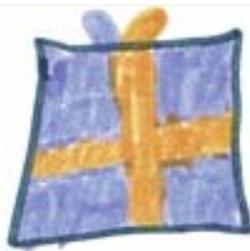
Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, invisible et sans odeur ; il est présent dans certains types de roches notamment granitiques et schisteuses. A l'air libre, le radon se dilue et ne présente aucun danger. En revanche, à l'intérieur de la maison, le radon peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées dans l'atmosphère plus confinée d'un bâtiment. L'inhalation accroît le risque de développer un cancer du poumon.

Le bureau d'études SOHILA Méditerranée est chargée de cette étude sur la commune de VERDUN EN LAURAGAIS.

Le dispositif consiste en la pose d'un dosimètre (dimensions 5cm par 2 cm), échanges avec le technicien, renvoi du dosimètre en laboratoire et retour des résultats aux habitants avec documentation et éventuellement diagnostic en vue de la réalisation de travaux si les risques sont importants.

Le bureau d'études dispose encore de 4 dosimètres à installer ; merci de s'adresser à la mairie si vous êtes intéressés.





Clara



Lucyle

Stessy



Evay



Amon



Studrey

Bonjour tout le monde,

Nous sommes les élèves de l'Ecole de Verdun-en-Lauragais. Nous organisons un marché de Noël qui aura lieu le Vendredi 15 Décembre 2023 à partir de 18h00 à la salle Village Vacances de Verdun-en-Lauragais.



Florgau

Lors de cet évènement, vous trouverez à la vente des confitures, des objets que nous aurons confectionnés et pleins d'autres surprises.

Restauration sur place possible.

Cet argent servira à financer les sorties scolaires et à acheter du matériel scolaire.



Toméo

Nous espérons vous retrouver nombreux à cette fête.



Louis

